

**ÉTUDE SUR LORD
BROUGHAM,
DISCOURS**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649772162

Étude sur Lord Brougham, Discours by Franck Chauveau

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

FRANCK CHAUVEAU

**ÉTUDE SUR LORD
BROUGHAM,
DISCOURS**

ÉTUDE

sur

LORD BROUGHAM

ÉTUDE
SUR
LORD BROUGHAM

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES AVOCATS

LE 30 NOVEMBRE 1872

PAR

FRANCK CHAUVEAU

DOCTEUR EN DROIT

K

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
GALERIE D'ORLÉANS, 17 ET 19, AU PALAIS ROYAL

1873

22872. d. 1

ÉTUDE

SUR

LORD BROUGHAM

MONSIEUR LE BATONNIER,

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Il y a huit ans, à pareille époque, une imposante solennité avait lieu à Londres, dans la grande salle de Middle-Temple. Le barreau anglais recevait Berryer, et rendait hommage en sa personne à un beau génie uni à un grand caractère. Berryer était alors l'hôte d'un homme illustre, lord Brougham, qui lui faisait les honneurs de cette réception triomphale, et l'amitié de ces deux vieillards, dont la présence réveillait de si grands souvenirs, semblait aux barreaux de France et d'Angleterre comme le gage applaudi de leur alliance.

C'est, en effet, une glorieuse tradition de notre ordre de ne point limiter nos liens confraternels aux

frontières de notre pays, mais, nous inspirant du génie même de la France, d'étendre à tous les barreaux nos relations et nos sympathies. Ainsi nous sommes-nous réservé le droit de chercher partout nos modèles, et de payer aux grands avocats étrangers un tribut légitime d'admiration. Aussi bien leur gloire ne nous est point indifférente. Les avocats ont une place à part dans l'histoire : dans nos devanciers nous aimons à voir des ancêtres, et comme nos contempteurs affectent de mettre les erreurs individuelles à la charge de tous, nous avons bien le droit de revendiquer comme notre commun héritage les œuvres de tous ceux qui ont illustré notre état.

La liberté agrandit notre carrière⁴ : chez tous les peuples libres, ou qui aspirent à l'être, un grand rôle est promis aux hommes éloquents qui s'adonnent à l'étude des lois. Mais nulle part leur influence n'est mieux méritée qu'en Angleterre ; nulle part ils n'ont plus fait pour réformer, au gré des lumières nouvelles, les institutions antiques : plusieurs y ont conquis un renom immortel. Parmi eux, lord Brougham, à bien des titres, avait droit à notre public hommage.

Il a longtemps habité la France, pour laquelle il a gardé toute sa vie une sympathie agissante ; défenseur

4. Hobbes, songeant sans doute à l'antiquité, a défini la république une aristocratie d'orateurs.

assidu de la politique libérale qui rapprochait de nous l'Angleterre, il n'a jamais suivi ces doctrines funestes qui mettent l'intérêt en balance avec la justice, ni séparé l'amour de son pays de celui de l'humanité.

L'histoire parlementaire offre peu d'aussi grandes figures. A la fois jurisconsulte, homme d'État, savant distingué, grand orateur, il pouvait laisser le soin de sa gloire à l'essor spéculatif de son esprit; mais ses services ont encore surpassé ses talents. Pendant plus d'un demi-siècle, il a lutté par la parole ou par la plume, à la barre des tribunaux ou dans les assemblées, pour toutes les grandes causes qui agitaient le monde et passionnaient son pays; et il a mérité cette fortune, bien rare dans la carrière ingrate des réformateurs, de voir ses idées, pour la plupart, consacrées par les lois et sanctionnées par l'histoire.

Au faite des honneurs, pair d'Angleterre et grand chancelier, le pouvoir ne lui a point fait oublier ses professions de foi, ni renier ses sympathies; il a, autant qu'il l'a pu, réalisé ses discours, et donné le grand exemple d'un homme public aussi ardent à restreindre les privilèges de sa charge et à supprimer les abus qu'on avait vu ses prédécesseurs acharnés à les maintenir.

Henry Brougham naquit à Édimbourg le 19 septembre 1778. Par son père, il appartenait à une

ancienne famille anglaise du comté de Westmorland; mais c'est à son origine maternelle qu'il gardait ses prédilections et se plaisait à rattacher ses talents. Sa mère était Écossaise et nièce du célèbre historien Robertson; par elle, Brougham descendait de ces vieux réformateurs presbytériens dont le fanatisme austère n'accordait pas assez à la faiblesse humaine, mais à qui le monde doit beaucoup, car en ce siècle de grandeur et de servitude où l'esprit parut ne s'être élevé si haut que pour s'abaisser davantage, et où la liberté semblait prête à disparaître pour jamais, ils ont eu l'impérissable honneur d'en conserver les derniers vestiges en assurant les franchises menacées du peuple anglais.

On dit que les présages de sa gloire entourèrent les jeunes années d'Henry Brougham; qu'il était dès l'enfance un prodige, et qu'il avait pour jeu favori de figurer une cour de justice, où il était à la fois le juge, l'accusateur et l'avocat. A peine âgé de sept ans, il fut placé à la Haute-école d'Édimbourg, alors dirigée par un homme supérieur, le docteur Adam, qui s'attachait moins à remplir l'esprit de ses élèves qu'à le former, et cherchait dans les récits du temps passé ces rapprochements où les faits contemporains s'éclairaient d'une si vive lumière.

Le temps était favorable à ces hautes leçons. Depuis

un siècle, l'Angleterre, livrée à une agitation féconde, réformait ses institutions, et découvrait peu à peu les ressorts essentiels de la société moderne; la France, qu'avait endormie le murmure flatteur de tant de grandes voix autour du trône de Louis XIV, s'était retrouvée brusquement, au milieu des désastres et des hontes de l'époque suivante; ses écrivains et sa noblesse même s'étaient mis à l'œuvre, instruments inconscients d'une conspiration plus qu'humaine; et une grande attente s'était emparée de l'univers, quand la Révolution française, se dégageant tout à coup des abstractions philosophiques, avait jeté aux peuples, comme un cri de délivrance, ces principes admirables à l'ombre desquels nous avons grandi, et dont l'immortalité défie les railleurs.

Mais bientôt, au bruit montant du flot populaire, l'Angleterre se divisa. Burke s'allia aux torys, et, avec une colère pleine d'effroi, lança l'anathème à cette nation qui se mêlait de vouloir affranchir les autres; mais Fox et le groupe éclatant dont il était le chef nous restèrent fidèles: ces âmes plus généreuses excusaient sans doute dans nos excès l'égarement d'une longue souffrance et l'aveuglement d'une longue nuit; peut-être songeaient-elles aussi que les révolutions anglaises ont profité surtout à l'Angleterre, tandis que dans la nôtre les douleurs ont été pour nous seuls et le bienfait pour tous les peuples.